

## NIGER

### *Le recrutement des enseignants sans formation initiale*

Ismâïlou MAMAN KEITA

*Ministère de l'Éducation Nationale, Direction Générale de l'Éducation de Base*

#### **Généralités**

D'une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> et d'une population estimée à 12 millions d'habitants, le Niger est un pays sahélo-saharien situé en Afrique de l'Ouest. Les aléas climatiques, la pression démographique, le fort taux d'analphabétisme, l'enclavement sont entre autres les éléments qui concourent à la pauvreté de ce pays.

L'éducation est considérée comme la base de tout développement, ce que le Niger n'a pas encore obtenu. Outre le problème d'accès à l'éducation se pose aussi celui de la qualité. En effet, aujourd'hui à peine un enfant sur deux en âge scolaire bénéficie réellement de ce service (54% de taux brut de scolarisation en 2006) et ce malgré efforts financiers de l'Etat (13% du budget annuel de l'Etat pour l'éducation). La faible participation scolaire résulte d'une offre éducative insuffisante (infrastructure et personnel enseignant), une faible demande sociale d'éducation (mauvaise perception de l'école par les populations, coûts directs et d'opportunité élevés notamment en milieu rural, etc.).

Le Niger s'est engagé depuis 2000 dans l'élaboration d'un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE), qui s'inscrit dans les perspectives fixées par le programme l'Éducation Pour Tous (EPT) en 2015.

Les objectifs de l'EPT supposent une augmentation accélérée du flux d'élèves entrant dans le système éducatif, une diminution de l'abandon scolaire aux différents cycles et bien évidemment une formation de qualité. Il faudra également recruter un nombre suffisant d'enseignants (3000 par an) et mettre en place des infrastructures adaptées et en quantité suffisante. Ces objectifs sont difficiles à atteindre pour des raisons économiques et démographiques.

Jusqu'en 1998, le Niger a privilégié pour l'essentiel le recrutement de fonctionnaires pour pourvoir aux besoins en personnel enseignant du cycle de base 1. Une telle stratégie a montré ses limites dans un contexte marqué par un accroissement de la demande sociale d'éducation et son implication en termes de recrutement d'enseignants, les ressources de l'Etat étant limitées (la masse salariale représente 85% du budget du secteur de l'éducation).

À partir de 1998, dans la perspective de l'accroissement de l'offre d'éducation, le Niger a adopté une loi portant orientation du système éducatif (loi 98-12 du 1er juin 1998) et mis en place une politique de recrutement du personnel enseignant basée sur le volontariat puis sur la contractualisation (l'enseignant contractuel de l'éducation ayant un salaire nettement inférieur à celui d'un enseignant fonctionnaire).

#### **Profil et recrutement des enseignants contractuels**

Un test de recrutement est ouvert à l'intention de tous les diplômés des écoles normales, les diplômés de BEPC (brevet d'étude du premier cycle du secondaire), les diplômés de BAC donc sans formation initiale, ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Ce test est organisé par les directions régionales de l'éducation en fonction des besoins, sous la responsabilité du ministère. À l'issue de ce test, tous les candidats diplômés des écoles normales sont admis d'office (3975 nouveaux maîtres dont 2552 boursiers et 1423 inscriptions privées), les besoins étant couverts par les détenteurs d'autres diplômes. Ces nouveaux contractuels sont mis à la disposition des différentes inspections pédagogiques puis affectés dans les différentes écoles. Il arrive que des besoins se fassent sentir dès le début de l'année en raison de départ à la retraite ou d'abandon de poste, ou d'ouverture de classe retardée, en particulier pour les classes multigrades (classes à

plusieurs niveaux assurées par un même enseignant). Ceux qui sont alors recrutés en dernière minute n'ont évidemment aucune formation initiale.

### **Gestion des enseignants contractuels sans formation initiale**

Le nombre des enseignants contractuels de l'éducation n'a cessé de croître depuis 1998. Ainsi de 2 540 sur 14 998 soit 17% en 2001, ils occupent 71% soit 19 261 sur les 27 059 enseignants craie en main en 2006.

Une partie des enseignants contractuels n'a pas de qualification professionnelle : ils ne sont pas passés par une école de formation d'enseignants. La proportion de ces enseignants sans formation initiale a atteint le taux de 27% en 2001. Depuis, avec la restructuration des écoles normales (ouverture des ENI aux inscriptions privées à partir de 2001) et la mise en place d'une formation progressive des contractuels de l'éducation sans formation initiale, la tendance est à la baisse : les contractuels ne représentent plus que 10% en 2005, avec les conséquences qu'on imagine pour la qualité de l'enseignement.

À côté de ces enseignants du public on enregistre aussi le cas des enseignants des écoles privées ou communautaires. En effet 4% de nos écoles sont des écoles privées ou communautaires. Le recrutement des enseignants de ce secteur relève des fondateurs ou de la communauté : on peut estimer qu'une proportion importante de leurs enseignants n'a pas reçu de formation initiale

### **Accompagnement des enseignants contractuels**

Conscientes des conséquences pour la qualité de l'enseignement, les autorités de l'éducation nationale ont entrepris une vaste campagne de formation continue pour donner une formation pédagogique aux contractuels sans formation initiale.

Plusieurs types de formation ont été retenus :

- l'encadrement de proximité par les directeurs d'écoles, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs pédagogiques,
- la CAPED (cellule d'animation pédagogique) ;
- la formation d'été (formation de courte durée pendant les grandes vacances).

La CAPED organise ce qu'on appelle communément des journées pédagogiques, moment de formation continue pour les enseignants de toutes origines : titulaires, contractuels du public et du privé. Les enseignants d'un secteur pédagogique et d'un même environnement géographique sont regroupés dans une école pendant une journée, une fois par mois, et discutent d'un ou plusieurs thèmes pédagogiques préparés à l'avance sous la responsabilité du conseiller pédagogique responsable du secteur.

La formation d'été se tient pendant les grandes vacances. Elle a pour but de permettre aux contractuels sans formation initiale d'acquérir un minimum de pédagogie. Le contenu des différents modules de cette formation est varié : méthodes d'enseignement, contenus des programmes, gestion des classes, enseignement des mathématiques, enseignement du français, préparation de la leçon etc.

### **Besoins des contractuels sans formation initiale**

Avant de regrouper les contractuels, une enquête est préalablement menée chez ces enseignants sans formation initiale pour identifier leurs besoins en formation. Ceci permet de dégager la structure des différents modules devant servir de support à leur formation.

Après quelques années d'exercice, on peut supposer que certains ont acquis quelques habiletés pédagogiques lors des différentes sessions de formation ou d'encadrement de proximité : ils peuvent avoir besoin de renforcement ou s'ouvrir à d'autres activités. D'autres ont tout à apprendre.

L'étude des besoins a permis de dégager quelques priorités :

- les approches pédagogiques,
- la didactique des disciplines,
- la gestion des classes à plusieurs niveaux.

### **Conditions d'exercice**

Ces dispositifs de formation continue ne répondent que partiellement aux nécessités du système éducatif.

Une enquête du ministère de l'éducation (2005) sur les besoins en formation des enseignants contractuels de l'éducation sans formation initiale montre que non seulement la proportion de ceux qui ont reçu cette formation est très faible (14% de formés avant emploi et 18% de formés en cours d'emploi), mais aussi la durée de la formation varie de deux à quinze jours selon les cas et les thèmes abordés. Cette formation est loin de permettre à un novice d'appréhender les méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage pouvant permettre une pratique de classe.

L'encadrement de proximité, qui est le plus immédiat, présente de fortes disparités quant à la fréquence des visites de classes. On constate que 47% de ces enseignants n'ont jamais reçu de visites d'encadrement de proximité. 81% des directeurs interrogés affirment n'avoir jamais visité leurs enseignants dans leurs classes ou n'ont fait qu'une visite durant toute l'année scolaire. Les quelques visites de classe relevées sont effectuées par des directeurs déchargés.

Certaines écoles sont parfois dirigées par les contractuels de l'éducation.

### **Conclusion**

Comme on le peut le constater malgré tous les dispositifs de formation pour rendre professionnels les enseignants recrutés sans formation initiale, la tâche est encore ardue. Il est encore plus évident que nous avons besoin d'un bon encadrement en enseignants pour améliorer la qualité de l'offre éducative.